Commune de Gigondas

Projet d'identification des **Z**ones d'**A**ccélération **P**our les **E**nergies **R**enouvelables (ZAPER) sur Gigondas

Consultation publique du 21 octobre au 6 novembre 2026

La LOI « APER » relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables » du 10 mars 2023, a pour objectif de réduire le recours aux énergies fossiles et d'intensifier la production d'énergies renouvelables.

Il appartient aux communes d'identifier les **ZONES D'ACCÉLÉRATION** favorables à l'accueil de projets **ENR**. Afin d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables et renforcer l'acceptabilité des projets dans les territoires, la loi APER prévoit que les communes puissent définir, après concertation des habitants, des « zones d'accélération » favorables à l'accueil des projets d'énergies renouvelables *(art. L1411-5-3 du code de l'énergie)*.

Les **ZAEnR** sont des zones favorables aux énergies renouvelables (**EnR**), pour lequel il y a un potentiel en énergie renouvelable (le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie, etc.). Les projets situés ou non en **ZAEnR** seront soumis aux mêmes procédures réglementaires, et pourront ou non par la suite être autorisés.

L'intérêt des **ZAEnR** est pour la commune de pouvoir identifier les projets qu'elle souhaite voir prioritairement sur son territoire. Les projets situés en ZAEnR feront l'objet d'avantages en termes de délais d'instruction et de soutiens financiers.

Un **dossier de présentation** comprenant une note d'information relative aux **Zones d'Accélération Pour les Energies Renouvelables (ZAPER)** et la **cartographie des zones identifiées** est consultable en mairie du **21 octobre au 6 novembre 2026**.

La consultation se fait uniquement sur les horaires d'ouverture au public de la mairie :

- lundi au jeudi 9h à 13h
- vendredi 9h à 12h30 et 13h30 à 16h

Il est également consultable en ligne.

Les remarques devront être adressées par mail à **enquete.publique@gigondas-mairie.fr** **et préciser consultation ZAEnR en objet,** ou par courrier à :

Mairie de Gigondas
13 place Gabrielle Andéol
84190 Gigondas